

Madame Antonia **MURY**, à Clarens;  
Monsieur Roland **MURY** et sa compagne Francine, à Vevey;  
Madame Geneviève **MURY** à La Tour-de-Peilz, Steve, Lionel et Danaë;  
Ses beaux-frères et belles-sœurs, en Italie;  
Ses nièces et neveux à Roche et à Glion;  
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
ont la tristesse de faire part du décès de

## **Monsieur Marcel MURY**

Leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, parent  
et ami, survenu le mardi 17 juin 2014, dans sa 93<sup>e</sup> année.

L'incinération aura lieu le mardi 24 juin.

Culte au Temple de Clarens, à 14 h 30.

Honneurs à la sortie de l'église.

Domicile de la famille: Mme A. Mury, Av Rousseau 20 à **Clarens**

*Quand les forces s'en vont la mort  
est une délivrance et un repos.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.